

N° 2024-040

Chargé.e de mission « Coordination, appui et suivi des projets et chantiers de restauration des habitats »

Corps/Grade : poste de catégorie A de 36 mois par voie de détachement pour les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique ou par voie contractuelle pour les non fonctionnaires.

Prise de poste : 1^{er} mars 2025

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Parc national de La Réunion travaille depuis plusieurs années à l'optimisation de ses actions en vue d'atteindre une plus grande efficacité dans la priorisation, la mise en œuvre des opérations de préservation du patrimoine naturel et leur évaluation, cela de manière partenariale. Cet objectif concerne en particulier le patrimoine floristique et les habitats naturels, fortement menacés par les espèces exotiques envahissantes.

Finalités du métier / Rôle

Le ou la chargé.e de mission « **Coordination, appui et suivi des projets et chantiers de restauration des habitats** » a en charge au sein de l'établissement public Parc national la coordination, la définition et la mise en œuvre opérationnelle (dont la construction d'outils) des actions de restauration des milieux naturels dont les actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires concernés, et le pilotage des actions réalisées par le Parc national. Il/elle met en œuvre le Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence.

Il-elle contribuera, de façon opérationnelle, à l'amélioration de l'efficacité des actions à mener grâce à une mise en œuvre la plus opérationnelle possible des actions prioritaires avec l'ensemble des acteurs du territoire, tout en développant une véritable ingénierie de la restauration des habitats.

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « **Coordination, appui et suivi des projets et chantiers de restauration des habitats** » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité

hiérarchique et fonctionnelle du chef de service, et l'autorité fonctionnel de la chargée de mission « Stratégie de conservation de la flore et restauration des habitats ».

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (Département, ONF, CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, CBNM...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue à :

Dans le cadre de la restauration des milieux naturels et de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales, en lien étroit et en appui de la chargée de mission « Stratégie de conservation de la flore et restauration des habitats » :

- Appui aux projets de lutte et de restauration mise en œuvre par les équipes secteurs du Parc national ;
- Veiller à l'articulation des projets des partenaires dans le cadre du projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels et sa composante R&D Reminat, y compris en lien avec les projets nationaux comme le plan national milieux humides ;
- Capitalisation des ressources en lien avec les projets de conservation et de restauration des milieux naturels ;
- Contribuer à la conception de projets (en particulier sur fonds européens FEDER, FEADER ...) ayant pour finalité la restauration des habitats dont la lutte contre les plantes exotiques envahissantes et contribuer à leur mise en œuvre de manière opérationnelle en lien fort avec les secteurs et les partenaires.

Missions transversales :

- Contribuer à la valorisation des actions conduites par l'Etablissement public et relatives à son domaine de compétence ;
- Représenter l'Etablissement dans des réunions techniques relatives à son domaine de compétence
- Rédiger tout livrable, document, présentation, communiqué relatifs à ses missions, destinés aux financeurs, aux instances ou aux partenaires.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
 - Connaissances et expériences en matière d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et de restauration des habitats et de suivi de leur efficacité... ;
 - Techniques d'animation de groupes, de réunions et de partenariats ;
 - Connaissances en matière de gestion budgétaire et mise en œuvre de la dépense publique ;
Expérience en travail en équipe et mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
 - Connaissances approfondies en écologie (en particulier en milieu tropical), en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et plus globalement en matière de gestion conservatoire de la flore et des habitats ;
 - Connaissance appréciée de la flore de La Réunion, en particulier des espèces invasives ;
 - Connaissance des acteurs et de la gouvernance de la préservation de la biodiversité à La Réunion.
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Compétences en gestion de données géo-référencées ;
 - Aisance en conception de protocoles, bancarisation et analyse de données et valorisation ;
 - Aisance rédactionnelle ;
 - Aisance relationnelle ;
 - Aisance dans l'animation ;
 - Gestion et hiérarchisation des priorités ;
 - Maîtrise de l'anglais appréciée ;
 - Très bonne maîtrise des outils courants de bureautique, de communication, et de ceux adaptés à la biologie (statistiques, bases de données...), notamment en open source ;
 - Expérience dans un poste nécessitant des prises de décision ;
 - Bonne capacité à la vulgarisation des connaissances scientifiques ;
 - Goût pour l'animation et le travail pluridisciplinaire et multi partenarial en mode projet ;
 - Leadership, capacité à fédérer et goût pour le travail collaboratif ;

- Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
- Diplomatie, qualités relationnelles ;
- Loyauté et adaptabilité ;
- Sens de l'écoute, capacité de synthèse.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire.

Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau.

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à La Plaine des Palmistes.

Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **31/12/2024**

Personnes à contacter pour information

- Madame Emilie CAZAL – Chargée de mission stratégies de restauration des habitats et conservation de la flore
emilie.cazal@reunion-parcnational.fr

- Madame Kelly DUPUIS – Responsable des Ressources Humaines
kelly.dupuis@reunion-parcnational.fr